

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 29 minut. soir, Omnibus.
3 — 45 — — Express.
3 — 20 — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

2 heures 12 minut. soir, Express.
11 — 51 — matin, Omnibus.
6 — 6 — soir, Omnibus.
9 — 20 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous avons constaté déjà, depuis deux jours, le revirement qui s'est opéré dans la presse anglaise, à l'endroit de la politique de la France. Les derniers numéros des feuilles de Londres nous démontrent que ce revirement est aussi complet que nous l'avions supposé, d'après les indications du télégraphe. Celui-ci nous avait parlé d'un article fort radouci du *Times*, publié le 12 novembre.

On nous avait signalé ensuite un article bien plus significatif encore du *Morning-Post*, qui, en effet, s'exprime en ces termes dans son numéro du 13 :

« Il est de la plus haute importance, dans un moment comme celui-ci, d'écarter les exagérations de la rumeur et de rapporter simplement la vérité. En conséquence, nous proclamons solennellement avoir lieu de croire que jamais, à aucune époque, l'alliance entre l'Angleterre et la France ne fut plus solide et plus fidèle qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il est vrai que récemment, quoiqu'il n'y ait jamais eu de querelle, les deux gouvernements ont eu des manières de voir différentes et pris des attitudes différentes concernant un certain nombre de questions secondaires, en apparence d'une légère importance; c'était peut-être le résultat d'un malentendu. Assurément cela ne devait être attribué à aucune divergence réelle de sentiments ou d'opinions entre l'empereur Napoléon et le gouvernement de la Reine.

» Nous croyons qu'il y a actuellement certitude que les deux gouvernements agiroient ensemble comme par le passé, et qu'ensemble ils insisteront pour l'exécution de traité pour lequel tous deux ont combattu et vaincu. »

Le même journal ajoute qu'il n'est pas douteux que les peuples d'Angleterre et de France soient toujours animés des plus forts sentiments de bon vouloir l'un vis-à-vis de l'autre, aussi bien que pénétrés de leurs intérêts mutuels; que l'Angleterre n'a jamais douté un seul instant de la sincérité de l'empereur Napoléon et qu'elle ratifie cordialement la haute opinion que la Reine de la Grande-Bretagne a tant de raison d'entretenir en faveur de son iné-

branlable fidélité à l'alliance.

L'alliance des puissances occidentales, dit à son tour le *Sun*, repose sur une base substantielle avec peu de chance d'être détruite ou même matériellement affaiblie. Nous applaudissons avec empressement à cet heureux résultat, l'union de la France et de l'Angleterre étant la garantie la plus efficace de la paix et de la tranquillité du monde.

Le *Shipping and Mercantile Gazette*, organe officieux de l'amirauté, fait un grand éloge de M. le comte de Persigny dont il rappelle le voyage récent à Compiègne, et déclare que l'empereur Napoléon désirant agir tout à fait à l'unisson avec le gouvernement anglais, on devait recevoir partout cette nouvelle avec une grande satisfaction, rien ne devant être souhaité plus vivement « que de voir l'alliance des puissances occidentales durer et s'affermir. »

Le *Globe* parle dans le même sens et attribue aussi aux rapports de M. le comte de Persigny l'effacement de toutes les difficultés pendantes :

« Personne, dit-il, croyons-nous, n'a jamais montré une plus vive intelligence à saisir le véritable esprit de la politique de Napoléon; personne n'a montré une plus juste appréciation des qualités de l'homme qui dirige en ce moment les destinées de la France. Ces particularités caractéristiques de M. de Persigny sont peut-être plus nettement connues de l'Empereur que de toute autre personne au monde. C'est une circonstance heureuse qu'un allié aussi important pour ce pays, que l'est la France, soit représenté par un gentleman qui apprécie aussi complètement les motifs et la politique de l'Empereur, et qui montre tant de loyauté dans ses communications avec le gouvernement auprès duquel il se trouve en ce moment accrédité. »

Ces diverses appréciations indiquent clairement que l'on considère, à Londres, l'incident diplomatique de ces derniers jours, comme définitivement clos. On s'en convaincra surtout, en faisant cette observation : c'est que les feuilles anglaises ont émis les opinions qui précèdent, le lendemain même du grand conseil de cabinet qui a été tenu, le 12, à Londres. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. Budan de Russé, membre du Conseil général de Maine-et-Loire et Maire d'Allonnes, est décédé, jeudi dernier, à sa terre de la Gaudinière.

M. Budan laisse, dans tous le pays, de bien honorables souvenirs : ce n'était pas seulement un administrateur zélé et intelligent, c'était surtout un homme de bien, un ami des pauvres. Aussi toute la contrée assistait à la cérémonie funèbre; tous étaient venus déposer sur sa tombe leur tribut de regrets et témoigner de leur sympathie. — M. le général comte de Rochefort, qui, avec son état-major, assistait aux obsèques, a prononcé sur la tombe les paroles suivantes, pleines de cœur et de touchants souvenirs.

P. GODET.

« MESSIEURS,

» J'ai été appelé, il y a peu d'années encore, à l'honneur de rendre hommage à la mémoire du brave général Budan de Russé; depuis cette époque, la considération que j'avais pour son honorable famille n'a fait que s'accroître, et c'est à son digne frère, à un ancien camarade, que je viens aujourd'hui dire un dernier adieu.

» Vous le savez, Messieurs, jamais un objet aimé ne semble plus cher qu'au moment où l'on s'en voit séparé pour toujours, et l'on se plaît alors à se rappeler tout ce qu'il valait; ce sentiment, quoique triste et pénible, n'est pas sans consolation, car la véritable affection a besoin de se nourrir de sa propre douleur.

» C'est sous cette impression que je vous parlerai de celui que nous regrettons.

» En face de la foule qui entoure cette tombe, en présence de cette cérémonie la plus solennelle, la plus imposante de ce monde, parce qu'elle est le lieu intime qui unit Dieu à l'homme, je ne puis me défendre d'une véritable émotion; mais en voyant près de moi des parents, des amis, car M. Budan de Russé était non-seulement l'ami de tous les habitants de cette commune, mais encore des pauvres de tous les pays, je me rassure et j'ai la conviction que mes paroles trouveront de la sympathie dans tous les cœurs.

FEUILLETON

LES DEUX COUSINES.

(Suite.)

III. — LA TRAVERSÉE.

Lorsque le cri : *Un homme à la mer!* se fait entendre, s'il fait mauvais temps, l'officier de service ne peut agir d'après sa propre inspiration. Par une brise maniable, il n'hésiterait pas à se mettre en panne, il expédierait le canot de secours. Par une tempête furieuse, il ne saurait hésiter non plus : un silence funèbre succéderait immédiatement au cri d'alarme.

La *Daphné* se trouvait dans cette position intermédiaire où le commandant a seul le droit de décider, s'il faut ou non risquer la vie de quinze ou vingt hommes, pour essayer de sauver celui qui est en danger de mort. M. de Vaumorin était heureusement monté sur le pont dès le premier signal, il dirigeait lui-même la manœuvre. Les officiers le secondèrent; l'équipage obéit en masse, avec ensemble et rapidité, à ses ordres brefs et précis : la barre du gouvernail fut mise dessous, de manière à venir dans le vent, la misaine fut carguée, on prit la cape sous le grand hunier, c'est-à-dire qu'on présenta le travers à la brise, afin de ne s'éloigner que le moins possible, en dérivant lentement.

Durant cette évolution, Montaignon s'était élancé dans

l'embarcation de sauvetage encore suspendue aux flancs de la frégate. Quelques matelots d'élite et le brave Mathieu s'y trouvaient à côté de lui.

— Pouvons-nous amener le canot? demanda Montaignon avec enthousiasme.

Jusqu'à-là le commandant de la *Daphné* avait suivi ses instincts de manœuvrier : maintenant il devait prononcer une sentence décisive. Il sentait tout le poids de sa terrible responsabilité. Mais les canotiers suppliaient du geste et du regard; Montaignon montrait une confiance admirable.

— Ne craignez rien, Commandant, s'écria maître Mathieu, ça nous connaît?

M. de Vaumorin fit un signe de consentement : les garants de l'embarcation furent largués et décrochés avec adresse au moment où une lame passait le long du bord. Le canot et les douze matelots qui s'y étaient jetés pélemêle disparurent. Quand ils se montrèrent au sommet de la seconde vague, les avirons étaient appareillés, ils nageaient le bout au vent. Un cri de triomphe sortit de toutes les bouches. Le commandant, les mains croisées derrière le dos, fut le seul qui ne s'abandonna point à ce premier mouvement de joie. Le sort en était jeté : une lutte sérieuse était engagée entre une frêle embarcation de sa frégate et une mer menaçante. Un faux coup de gouvernail, et l'équipage devenait victime de sa condescendance. Quelques soins de détail oc-

cupèrent le commandant pendant les premiers instants qui suivirent : il fit bien appuyer la mâture, envoya en vigie des sous-officiers et les élèves qui le prévenaient des moindres mouvements de l'embarcation. L'anxiété était devenue générale.

Les périls courus par le canot frappaient tous les membres de l'état-major et de l'équipage. Un morne silence régnait à bord. Le commissaire se tenait auprès du commandant sur la dunette et s'efforçait de suivre du regard le canot que des lames énormes dérobaient à la vue presque sans interruption. Bientôt on ne le distingua plus du haut des mâts. Le docteur Esturgeot, ayant pris son café, monta sur le pont. D'anciens rapports avec le commandant Vaumorin autorisaient de sa part certaine familiarité.

— Nous avons donc un canot dehors? dit-il. Quel est l'officier qui le dirige?

— Montaignon, répondit M. Vaumorin.

— Tant mieux et tant pis! reprit le docteur, qui ne perdit pas l'occasion d'exprimer sa pensée jusqu'au bout, bien que l'officier supérieur l'écoutât à peine. Tant mieux! dis-je, car Montaignon est adroit, et nul n'est plus propre à sauver notre monde; tant pis! car s'il périt.....

Un formidable juron du capitaine de vaisseau, qui tressaillit à ce dernier mot, coupa court aux commentaires du chirurgien.

FAITS DIVERS.

» Vous tous qui avez connu M. Charles Budan, vous avez pu apprécier les qualités éminentes qui le distinguaient : esprit charmant, bonté parfaite, dévouement à ses amis, désir d'être utile et agréable à tous, tel fut le fond de son caractère.

» A toutes ces qualités, il en joignait une non moins essentielle, celle d'aimer son pays qu'il a servi en homme de cœur et d'intelligence.

» Entré de bonne heure au service, il s'y est fait remarquer, comme il devait le faire plus tard dans la vie civile.

» Il fut un des derniers élèves de Saint-Germain, de cette Ecole qui a fourni tant d'officiers distingués à la cavalerie.

» En 1815, il eut l'honneur d'être admis dans la Maison-Rouge; il entra ensuite dans le 23^e régiment de chasseurs qui devint plus tard 11^e dragons; ce fut dans ce régiment qu'il fit, en 1823, la campagne d'Espagne à la suite de laquelle il fut décoré de la Légion-d'Honneur, de l'ordre de Charles III, et fait capitaine.

» Pendant tout le temps qu'il resta au service, il fut considéré comme un officier distingué, il sut se faire aimer et estimer partout. Un fait très-récent vous donnera l'idée des souvenirs qu'il a laissés dans l'armée :

» Vous savez combien il aimait à rendre service, et, il y a quelques mois, voulant être utile à un militaire, il écrivit à un général de division très-haut placé pour le lui recommander. Le Général lui répondit immédiatement en ces termes :

« Mon cher Capitaine, je n'ai point oublié vos bontés; vous serez toujours pour moi mon bon, mon excellent capitaine, et je désire être toujours pour vous le jeune sous-lieutenant auquel vous avez épargné tant de peines et de désagréments. » Ces paroles honorent autant celui qui les a inspirées que celui qui les a écrites.

» Telle fut la carrière militaire de M. Charles Budan de Russé.

» Suivons-le maintenant dans la vie civile :

» Il avait trop d'activité et sentait trop sa valeur pour rester inactif; aussi accepta-t-il les fonctions de Maire de la commune d'Allonnes et celles plus importantes de membre du Conseil général de Maine-et-Loire. Vous avez vu avec quelle sollicitude et quel zèle il remplissait tous ses devoirs, et les habitants de ce pays ont pu juger le dévouement et le courage qu'il a déployés en présence du fléau dévastateur qui a ravagé ces belles contrées; qui sait si ce n'est pas dans ces journées néfastes qu'il a contracté le germe de la maladie qui vient de l'enlever, d'une manière si cruelle et si inattendue, à l'affection de ses parents et de ses amis, à la tendresse de celle qui avait tant de droits à son amour; puisse cette digne compagne, que nous entourons de notre respect et de notre vénération, trouver un adoucissement à sa juste douleur dans le tribut de regrets et l'hommage rendu à la mémoire de celui qu'elle ne cessera de pleurer!

» Et vous, mon brave et ancien camarade, recevez nos adieux !.....

» Vous avez toujours été bon chrétien!... Vous avez toujours cherché à faire le bien... Vous êtes bien heureux ! Adieu.... »

Une correspondance adressée au *Phare de la Loire* donne les détails suivants sur l'évasion des déportés de Cayenne qui a été annoncée :

« Dans les premiers mois de cette année, plusieurs des transportés politiques confinés sur l'île du Diable songèrent à se procurer des moyens d'évasion. Ils abattirent quelques arbres, d'où ils tirèrent du bois nécessaire à la construction d'une goëlette. L'œuvre achevée, on se réunit afin de mettre à la mer cette frêle embarcation, sur laquelle sept transportés espéraient fuir... Mais leur attente fut cruellement déçue : la goëlette se défonça dans le lancement, et il ne resta que quelques planches éparses. Les transportés, cependant, ne se découragèrent pas; avec ces débris et un pied d'arbre que leur apporta le fleuve des Amazones, ils formèrent un radeau, supporté par quatre barriques.

» Le 12 août dernier, ces sept hommes s'embarquèrent. Ils naviguèrent pendant quatre jours, au bout desquels la mer jeta le radeau vers une rive vaseuse où il s'échoua. Les transportés n'avaient plus de vivres. Deux d'entre eux, deux étrangers, Pianauri et Bogenski, le premier Italien, l'autre Polonais, quittèrent le radeau et marchèrent à l'aventure dans l'espoir de trouver une habitation. Ils ne devaient pas revenir; excédés de fatigue, la force leur manqua pour s'arracher des vases dans lesquelles ils s'enfonçaient à chaque pas. Un Indien a rapporté depuis les avoir trouvés à demi-engloutis et la figure mangée par les crabes.

» Les cinq transportés restés sur le radeau échoué, ne voyant pas revenir leurs camarades et s'étant assurés de l'impossibilité de se frayer un chemin pour les retrouver, se décidèrent à repartir; mais ils durent alors construire un autre radeau, celui qui les avait conduits jusque-là ne pouvant plus être dégagé et remis à l'eau.

» Pendant huit jours, ils longèrent la côte sur ces bois flottants, ne buvant que de l'eau salée ou leur urine, et ne mangeant que des crabes crus. Ils parvinrent enfin à trouver une habitation où ils furent recueillis. Voici leurs noms : Guérard, Bouguet, Carpezal, Chabaine et Babin de Candes (Indre-et-Loire).

» Quinze jours après leur départ de l'île du Diable, on y sut les circonstances de leur périlleux voyage et l'issue d'une tentative qui avait pu paraître insensée. L'idée de les imiter surgit dans l'esprit de plusieurs transportés. A leur tour, ils se mirent à l'œuvre et eurent bientôt construit un radeau pouvant porter quinze ou dix-huit personnes; mais l'amour de la liberté se fit sentir chez tous les hommes de la colonie.

» On commença donc, pour vingt autres détenus, un deuxième radeau qui fut promptement achevé. Les matériaux ne manquèrent pas autant qu'on peut le croire aux transportés. L'administration avait fait déposer dans l'île du Diable des pièces de bois pour y élever une case. Les détenus s'en emparèrent. Ils procédèrent ainsi pour la construction de chacun des radeaux : quatre morceaux formèrent un carré sur lequel on fixa des planches arrachées à une cabane. Des fagots de roseaux de maïs solidement liés surpportaient le tout. 300 de ces fagots furent placés sous les radeaux

destinés au transport de vingt des détenus de l'île du Diable.

» On décida que le départ s'effectuerait le samedi 13 septembre, jour où l'administration devait envoyer, suivant sa coutume, pour huit jours de vivres aux habitants de l'île. Les vivres arrivèrent à l'heure habituelle, et les détenus, une fois livrés à eux-mêmes et en possession des provisions qu'ils attendaient, s'embarquèrent sans hésitation. La mer était affreuse; cependant on hissa les voiles, et deux radeaux sur lesquels se pressaient 34 hommes furent lancés dans le golfe Sina-Maria.

» Nous sommes en mesure de donner la liste de ces hommes. A bord du radeau construit pour vingt personnes se trouvaient les transportés suivants : Bordage, de Tours, Bijou, Chauvin, Atlibert, Guérin, Caillet, Daveau, Salem, Carrière, Dime, Bourdon, Jeaufrais, Pan, Herrey, Monfalcon, Seronde, Paul, Bivart, Meunier et Desalle.

» L'autre radeau portait les transportés Frouin, Gaignard, Tourmace, Deshaies, Frisson, Aisans, Icar, Bouselle, Dunaux, Vivant, Bonassieux, Bardiget, Angeliame, Mauviau.

» Les détenus laissèrent sur l'île du Diable leurs camarades Belangé et Réveillon, des Ponts-de-Cé.

» La tempête se prolongea pendant deux jours; le 16, le temps devint beau, mais la nuit suivante fut horrible; vingt fois les transportés crurent que la mer allait les engloutir. Au matin, les vingt hommes qui montaient le plus grand des deux radeaux aperçurent la terre. Ils débarquèrent chez les Indiens d'une colonie hollandaise qui les reçurent assez mal.

» Les transportés se décidèrent, dans l'après-midi, à partir à pied. Ils firent quatre lieues, et durent coucher dans un bois, où les mouches et les maringoins s'acharnèrent sur eux. La petite troupe se remit en marche vers minuit. Cette excursion, faite au milieu des ténèbres sur des terres inconnues, faillit leur être funeste.

» Un instant les transportés crurent qu'il allaient périr dans les vases comme leurs camarades Pianauri et Bogenski. Ils traversaient des bois de paleuviers, et s'y enfonçaient jusqu'au ventre dans le sol bourbeux. Plusieurs d'entre eux furent forcés, pour s'en retirer, d'y laisser leurs effets et leurs vivres. Harassés de fatigue et dévorés par une soif ardente, ils regagnèrent tous le radeau qui les avait amenés; mais les Indiens venaient d'en enlever la voile, et les transportés s'estimèrent heureux de passer la nuit dans une cabane abandonnée.

» Le 18, les Indiens les conduisirent chez le commandant de la compagnie hollandaise de Tibron. Le commandant mit à leur disposition une embarcation que ceux-ci réparèrent, et sur laquelle ils s'embarquèrent avec un envoyé porteur d'une lettre pour les Indiens, dans laquelle le commandant leur ordonnait de conduire immédiatement la petite troupe à Paramaribo.

» Les transportés partirent le 20 à la marée descendante et, le 27, ils débarquèrent sains et saufs à Paramaribo, capitale de la Guyane hollandaise, située sur le Surinam, à 400 kilomètres nord-est de Cayenné et à 9 kilomètres de la mer. Cette ville compte 20,000 habitants. Les transportés furent conduits auprès des cinq ex-détenus de l'île du Diable dont l'évasion avait précédé la leur, et qui ne dé-

— Ne pourriez-vous pas vous taire, une fois dans votre vie! et ne pas nous porter malheur par vos imprudentes hypothèses? Allez bavarder plus loin, s'il vous plaît?

Le docteur Esturgeon se recula de quelques pas, ouvrit sa tabatière par contenance, savoura une prise avec lenteur et secoua la tête en haussant les épaules.

— Superstitieux et brutaux, murmura-t-il, voilà comme ils sont tous en vieillissant; la responsabilité les écrase, ils font imprudences sur imprudences, et ne savent pas conserver leur sang-froid dans les positions critiques.

— Que diable! poursuivit-il en accostant le commissaire, par le temps qu'il fait, il y a de la folie d'exposer un canot, douze hommes et un officier pour un maladroït; je parierais que c'est un soldat qui est tombé à la mer.

Ernest de Portandic ne répondit pas.

— Me garderiez-vous rancune pour ma petite histoire, Commissaire? Ce n'est pas le procédé d'un bon camarade. Vous m'avez un peu mal mené; mais je ne vous en veux pas du tout, pour ma part. Et puis, à franchement parler je n'avais point l'intention de vous être désagréable. La paix, la bonne intelligence, la gaieté, la liberté de sentiments et d'opinions, voilà ce que je ne cesse de proclamer à bord. N'êtes-vous pas de mon avis.

— Je n'ai pas de rancune. Docteur, répondit le com-

mis de marine avec impatience; mais de grâce ne m'obligez pas à entrer en explication à cette heure. Je tremble pour nos braves gens, et je n'ose blâmer le commandant d'avoir expédié le canot.

— Le jour baisse, ajouta le docteur, la frégate a parcouru son erre une distance énorme avant qu'on ait pu prendre la cape et mettre l'embarcation à la mer. Voilà treize hommes, en comptant Montaiglon, sotttement exposés à périr; je les plains, parbleu! tout autant que vous.

Le commissaire cette fois ne répondit plus. Une voix partie de la mâture ne tarda pas à crier :

— Un des hommes du canot s'est jeté à la nage!

— Diable! murmura le docteur, voilà qui devient intéressant.

— Voit-on l'homme tombé à la mer? demanda M. de Vaumorin.

— Non! ni la bouée non plus, il fait trop sombre.

L'embarcation de sauvetage avait gouverné en droite ligne contre le vent; mais la frégate avait parcouru un certain espace avant que sa vitesse eut été amortie. Le canot et le navire se trouvaient ainsi séparés par la distance d'environ un demi-mille. Les rameurs, stimulés par Montaiglon qui tenait la barre du gouvernail, étaient parvenus, non sans des efforts inouis, à peu près au point convenable. On ne voyait encore rien. Enfin, maître Mathieu distingua un point noir sur l'écume blan-

che d'une lame qui brisait un peu à gauche.

— Voici une de ces bouées, Capitaine, dit-il à Montaiglon, l'autre ne peut être loin. Si l'homme est dessus, permettez-moi de me jeter à l'eau, je le soutiendrai; vous virez de bord à votre aise, vous viendrez nous rendre.

— Non! non! maître Mathieu, ne vous exposez pas inutilement.

Ce débat durait encore lorsque le second bloc de liège fut aperçu un peu sur la gauche de l'embarcation. Un homme évanoui se tenait convulsivement accroché à l'un des bouts de corde qui pendent autour des bonées de sauvetage. Maître Mathieu se déshabilla en un clin-d'œil et renouvela sa proposition.

— Non! non! vous dis-je! s'écria l'officier. Tout-à-l'heure, peut-être, s'il le faut.

Alors, saisissant bien son temps, Montaiglon gouverna un peu en travers, l'avant-canot toucha la bouée; quelques hommes se penchèrent pour tâcher de saisir leur camarade.

— Laissez! laissez! ou nous sombrons, s'écrièrent tout-à-coup les autres rameurs.

Le danger le plus pressant força Montaiglon de revenir au vent avec vivacité.

— Je vous disais bien qu'on ne peut faire deux choses à la fois, dit maître Mathieu en s'élançant à la mer.

L'embarcation prit de la vitesse, vira de bord avec

meurèrent pas peu surpris en voyant arriver vingt de leurs camarades à la fois.

» Les quatorze hommes qui montaient le plus petit des radeaux partis de l'île du Diable le 13 sont arrivés dans la journée du 29 septembre à Paramaribo où se sont ainsi trouvés réunis trente-neuf transportés échappés de notre colonie pénitentiaire de la Guyane.

» Cependant, l'autorité hollandaise, ignorant si elle donnait asile à des forçats ou à des transportés politiques, crut devoir, par mesure de précaution, les retenir tous en prison. Ils y étaient encore à la date du 30 septembre dernier, mais ils ont dû en sortir deux jours après. » E. MANGIN.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée*:

« Une lettre écrite de Crimée par un voyageur français, le 25 octobre, et qui nous est communiquée, contient sur la situation actuelle du pays des détails d'autant plus intéressants qu'ils rectifient les faits inexacts mis sans cesse en circulation par certains organes de la presse étrangère.

» Les Russes, à Sébastopol, exécutent avec une loyauté qu'on doit reconnaître les stipulations du traité de Paris. Aucun projet n'a été adopté par le gouvernement impérial pour relever les défenses de la place et pour reconstituer la flotte de la mer Noire. Les bâtiments de guerre coulés dans la rade, dans le port et dans les baies, n'ont pas été relevés. On a seulement tenté de rendre libre l'entrée de la rade pour permettre aux navires du commerce de s'y réfugier; dans ce but, on a enlevé la mâture et le grément des vaisseaux; mais la coque des navires était tellement engagée dans le sable, qu'il aurait été impossible de l'en extraire. Des plongeurs, envoyés par la direction du port d'Odessa, ont constaté que plusieurs de ces bâtiments avaient entièrement disparu dans la vase. Ce phénomène curieux, qui s'explique par des causes toutes particulières, mérite d'être mentionné. Du reste, le port est entièrement abandonné: le commerce lui préfère Kamiesch, plus avantageux pour lui sous tous les rapports, et beaucoup mieux approprié aux besoins de l'industrie maritime.

» La ville de Sébastopol ne présente toujours qu'un monceau de ruines, au milieu desquelles s'élèvent quelques maisons appartenant à des personnes riches qui les ont fait réparer, et quelques monuments qui ont été conservés pendant la guerre ou réparés depuis la paix. Parmi eux on remarque:

» 1^o Le célèbre monument de Kakarsky, situé en face de l'endroit où se trouvait le fort Nicolas, entre la rue de la Mer et la rue Nicolas; indépendamment de l'inscription primitive qu'il contenait, on a gravé récemment sur sa face sud la phrase suivante: *Les bombes et les boulets l'ont épargné*;

» 2^o La cathédrale, située dans la rue Catherine, près de la petite tour de l'arsenal, qui a été entièrement restaurée, ainsi que la petite chapelle destinée à lui servir de succursale et qui la touche; les religieux du monastère Saint-Georges viennent le dimanche et les jours de fête y célébrer l'office divin;

» 3^o La chapelle du faubourg de Karabelnaïa et les églises Saint-Pierre et Saint-Michel, la fontaine de l'Ange-Gabriel et la maison d'école.

» Dans le quartier affecté à la classe laborieuse,

un grand nombre d'habitants, que la guerre avait laissés sans feu ni lieu, sont revenus; mais ils vivent au milieu des décombres, où ils se sont ménagé des habitations suffisantes pour être à l'abri des injures du temps.

» Les places, les rues et les environs de Sébastopol sont toujours couverts de projectiles, de débris et des traces de l'incendie. On peut évaluer la population actuelle de la ville à environ quatre mille âmes; c'est le dixième de ce qu'elle était autrefois. La population riche a repris possession de ses hôtels et de ses maisons, mais elle n'habite plus, comme autrefois, ces lieux qui respirent la désolation et l'abandon. A la date des dernières nouvelles, on attendait le maréchal prince Woronzow, qui devait venir d'Odessa. Il avait, dit-on, l'intention de faire relever son ancien palais et de rendre, par son exemple, un peu de vie à cette grande cité qu'il a tant aimée autrefois.

» A part un poste de trente hommes placé dans la petite caserne de la rue de la Mer et qui n'est là que pour le maintien de l'ordre public, et à part un autre poste de douaniers, en surveillance à l'endroit où était autrefois l'ancienne quarantaine, il n'y a dans cette partie de la ville ni troupes, ni garnison: on n'y voit aucun vestige indiquant une place de guerre actuelle. Les forts, les bastions, les redans, tout est détruit, comblé, anéanti à jamais. La population pauvre de la ville n'a d'autre ressource aujourd'hui que celle d'aller travailler dans les fermes des environs. Ces travaux ont été assez avantageux pendant l'été dernier, en raison de la nécessité où se trouvaient les propriétaires de faire réparer et de mettre en état leurs exploitations.

» La partie nord de la rade dans laquelle l'armée russe s'est retirée après la prise de la ville, a un autre aspect. Les forts ont été conservés, mais on a laissé dans chacun d'eux une garnison tellement faible qu'elle suffit à peine à leur entretien, et que dans aucun cas elle ne pourrait pourvoir à leur défense. Ainsi, le fort Constantin, qui avait 500 hommes de garnison, n'en a aujourd'hui que 30; le grand fort étoilé du Nord, qui en avait 2,000, en a aujourd'hui 80, et ainsi de suite des autres ouvrages de ce genre, qui, au lieu d'une garnison, n'ont eu quelque sorte qu'une simple garde. Ces mesures, du reste, sont logiques de la part de la Russie, car si elle adoptait un autre système, elle se soumettrait à des dépenses actuellement sans profit possible pour sa puissance. C'est par le développement des richesses agricoles que possède la Crimée, qu'elle peut désormais faire le bonheur de ce pays.

(La fin au prochain numéro.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 16 novembre 1856. — « Le *Sinaï* apporte des nouvelles de Constantinople, du 6, et annonce que de grandes tempêtes ont lieu dans les mers du Levant.

» Les discours de lord Redcliff et du Sultan ont été publiés. Le Sultan a exprimé la vive reconnaissance qu'il éprouvait de la nouvelle consécration donnée à son alliance avec l'Angleterre. Le général Young a reçu un sabre orné de diamants.

» M. Macueil est reparti pour l'Angleterre afin de faire examiner le projet de chemin de fer sur

bonheur et revint sur la bouée. L'on jeta un bout de corde à l'intrépide canonnier qui le passe autour du corps de son camarade.

— Vous voyez bien, Capitaine, que j'ai réussi, dit-il un instant après en remontant à bord du canot par l'arrière. L'homme et la bouée, tout est bien amarré.

Tandis que les canotiers nageaient de manière à n'être point capelés par les vagues, le canonnier, aidé par un camarade, ramena lentement dans l'embarcation le corps privé de mouvement d'un gabier: c'était Cartonnet. Montaiglon agita son mouchoir en l'air tout en gouvernant sur la frégate; mais le jour avait baissé au point que la *Daphné* ne paraissait plus que confusément.

— Ils ne voient pas, Capitaine, c'est inutile, dit maître Mathieu en reprenant son aviron. Maintenant, le difficile, c'est d'accoster comme il pourra; je réponds de Cartonnet.

— Non, Maître, vous vous êtes assez exposé. A moi seul le soin de cet homme, s'écria Montaiglon, seulement j'ai le bras engourdi... un ou deux avirons de moins ne sont plus rien à présent que la lame nous porte à bord.

Quelques canotiers essayèrent de détourner Montaiglon de son dessein, c'était à qui se disputerait la périlleuse opération de se charger du gabier de beaupré.

— Mes amis! dit enfin l'officier d'un ton qui n'admet-

tait pas de réplique, je suis le moins fatigué de vous tous et par conséquent le plus lesté, laissez-moi faire; silence!

A ces mots, comme le canonnier avait pris la barre du gouvernail, Montaiglon se fit un ceinturon du cablot dont l'autre bout était amarré à Cartonnet, et veilla ainsi à l'accostage. L'équipage n'accueillit pas son retour comme son départ; pas un cri ne se fit entendre.

— L'homme est sauvé, dit seulement l'officier en passant à l'arrière.

— C'est bien! répondit le commandant.

Des amarres furent jetées aux canotiers; les palans du canot pendait le long du navire.

— Allons! accroche! s'écria le canonnier en saisissant l'une des poulies qu'il fit mordre à l'arrière, le matelot qui devait en faire autant à l'avant fut moins adroit.

Un cri effroyable retentit à bord de la *Daphné*; l'embarcation soulevée par un bout venait de heurter avec violence les flancs de la frégate. Un craquement affreux avait suivi le choc. Les rameurs s'élançèrent à bord. Montaiglon parut le dernier, une foule de marins l'entourèrent aussitôt; il leur tendit le cabot auquel pendait toujours le corps de Cartonnet.

— L'appel! l'appel des canotiers de sauvetage! s'écria M. de Vaumorin.

l'Euphrate. M. Chesney est resté à Constantinople, pour traiter directement avec le gouvernement turc. Un port sera établi à l'embouchure de l'Oronte.

» L'Empereur de Russie a envoyé la décoration de l'Aigle-Blanc à Ismail-Pacha, général en chef de l'armée turque d'Asie, en récompense de ses bons procédés envers les prisonniers russes à Kars. » — Havas.

TAXE DU PAIN du 16 Novembre.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 23 c. 33 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 20 c. 83 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 18 c. 33 m.

Marché de Saumur du 15 Novembre.

Froment (hec. de 77 k.) 28 56	Graine de luzerne. 75 —
2 ^e qualité, de 74 k. 27 43	— de colza . . . 29 —
Seigle 19 20	— de lin 27 —
Orge 14 —	Amandes en coques
Avoine (entrec) . . . 9 —	(l'hectolitre) . . . —
Fèves 16 80	— cassées (50 k) 120 —
Pois blancs 40 —	Vin rouge des Cot.,
— rouges 34 —	compris le fût,
— verts —	1 ^{er} choix 1855. — —
Cire jaune (50 kil) . 160 —	— 2 ^e — . . . 110 —
Huile de noix ordin. 140 —	— 3 ^e — . . . 100 —
— de chenevis . . . 60 —	— de Chinon . . 140 —
— de lin 60 —	— de Bourgueil. 120 —
Paille hors barrière. 45 43	Vin blanc des Cot.,
Foin 1855. id. 96 72	1 ^{re} qualité 1855 — —
Luzerne 97 80	— 2 ^e — . . . 90 —
Graine de trèfle. . . — —	— 3 ^e — . . . 80 —

LOTÉRIE DE CAHORS

Autorisée par le Gouvernement, approuvée par le Pape, POUR LA RESTAURATION DES TREIZE SANCTUAIRES

de Notre-Dame de Roc-Amadour,

Pèlerinage fondé par LACRÈS au 4^e siècle,

CÉLÈBRE PAR D'INOMBRABLES MIRACLES.

1 fr. le billet. — Capital: 600,000 francs.

1 gros lot de Soixante mille francs.

4 second lot de 20,000

1 lot de 10,000

10 lots (chacun) de 1,000

10 lots de 500

50 lots de 500

TOUS CES LOTS SERONT PAYÉS EN ESPÈCES.

PREMIER TIRAGE IRRÉVOCABLE:

HUIT DÉCEMBRE PROCHAIN.

Tout billet concourant aux deux Tirages.

On peut gagner 80,000 FRANCS pour Un Franc.

Tout souscripteur recevra franco à domicile la liste officielle des numéros gagnants.

AGENT PRINCIPAL: M. Querre, à TOULOUSE, place du Capitole, 9, où doivent être adressées les demandes avec mandats sur la poste.

Dépôt de billets, à Saumur, chez MM. CHASLES frères, quincailliers.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Le maître canonnier fit appel des onze hommes qui venaient de partager ses périls; tous étaient présents. Alors seulement on respira à bord. Tandis que d'adroits gabiers racrochaient avec précaution les débris du canot, les camarades se félicitaient les uns les autres. Cartonnet fut porté au poste des blessés, où le docteur Estugeot lui prodigua les secours de l'art.

Montaiglon se dirigea vers le commandant. Selon l'usage, il rendit compte de sa corvée en donnant à maître Mathieu les éloges qu'il méritait.

— Très-bien! mon ami, dit le commandant. Allez vous reposer, nous parlerons plus tard de votre maître canonnier.

— C'est un vieux brave, Commandant; il s'est déjà signalé bien des fois à ma connaissance; il remplit ses fonctions avec un zèle incomparable, et il est loin d'avoir obtenu des récompenses dignes de son courage et de ses services. Soyez assez bon pour vous intéresser à lui.

— Je ne l'oublierai pas, monsieur Montaiglon, mais je vous prie, au besoin, de me rafraîchir la mémoire.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 15 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 55 cent. — Fermé à 66 65

4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 90 75.

BOURSE DU 17 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 55 cent. — Fermé à 67.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 91.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE JEAN TALLUAU.

Les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite du sieur Jean Talliau, marchand, demeurant à Doué, sont invités, conformément à l'article 504 du Code de commerce, à se trouver le vendredi 21 novembre courant, à 9 heures précises du matin, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, sinon former un contrat d'union.

Le Greffier du Tribunal, (674) E. CORNILLEAU.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE CLAUDE.

Les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite du sieur Claude (François), limonadier à Saumur, sont invités, conformément à l'article 504 du Code de commerce, à se trouver le 21 novembre courant, vendredi, à huit heures précises du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, sinon former un contrat d'union.

Le Greffier du Tribunal, (673) E. CORNILLEAU.

A Céder de Suite

L'AUBERGE à la Réunion des Amis, sise au Chapeau, commune de Saint-Lambert, avec vaste écurie, jardin et cour.

S'adresser à M. POIRIER qui l'occupe.

A LOUER

UNE MAISON,

Sise au Chapeau, avec boutique, cuisine, chambre haute et grenier au-dessus. Jardin derrière la maison.

Cette maison, propre au commerce, peut également être une habitation de plaisance.

S'adresser à M. POIRIER, propriétaire. (677)

A LOUER

Présentement,

PORTION DE MAISON,

Sans communauté,

Avec Remise et Écurie.

S'adresser à M. THOREAU DE LA MARTINIÈRE aîné, rue des Payens.

Le s^r BAIGE, paveur, fait savoir que toutes les personnes qui auront du pavage à faire dans toutes les dimensions, pourront s'adresser à lui, rue Saint-Nicolas, n° 70 bis.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

REMISE, écurie, grenier, cour, hangar et place à fumier, à Saumur, rue des Payens.

S'adresser à M^{me} DE MONTLAUR, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur.

HOSPICES DE SAUMUR.

ADJUDICATION DE FOURNITURES

d'Objets de Consommation

A faire auxdits Hospices, pendant l'année 1857.

Le lundi 24 novembre 1856, à l'heure de midi, il sera procédé, en présence de la Commission administrative des Hospices de Saumur, en son bureau, à l'Hôtel-Dieu, à l'adjudication des fournitures à faire auxdits Hospices, depuis le 1^{er} janvier 1857 jusqu'au 31 décembre de la même année, des objets suivants :

- 1^{re} SECTION. Pain;
- 2^{me} id. Beurre;
- 3^{me} id. Sel, sucre, savon, riz, huile d'olive, huile de noix, fromage de Gruyère, vermicelle, café, chocolat, poivre, amidon fin et surfin, farine de graine de lin, pruneaux du pays en bouchon;
- 4^{me} id. Pommes de terre, haricots blancs et haricots rouges;
- 5^{me} id. Huile de colza, chandelle, bougie;
- 6^{me} id. Miel;
- 7^{me} id. Bois à brûler, cotrets, charbon de bois, braise de four;
- 8^{me} id. Charbon de terre, de la provenance de Merthyr (Angleterre).

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues au Secrétariat des Hospices, jusqu'à l'heure incluse qui doit en précéder l'ouverture. Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de pouvoirs dont la procuration notariée sera jointe à l'enveloppe.

Les soumissions seront timbrées; elles porteront cette suscription: Soumission pour la fourniture à faire aux Hospices de Saumur, des articles compris dans la section n°... Elles exprimeront un rabais en centimes et centièmes de centime.

Toutes les soumissions pour fournitures de riz, vermicelle, huile d'olive et de colza, miel, sucre et savon seront accompagnées d'échantillons portant le même cachet que les soumissions.

On n'admettra à concourir aux adjudications que des personnes notablement solvables et qui exercent personnellement le genre de commerce auquel se rapportent les adjudications.

Le cahier des charges est déposé au Secrétariat des Hospices, à l'Hôtel-Dieu, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours, de midi à trois heures, les fêtes et dimanches exceptés. (647)

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

DEUX MAISONS contiguës, sises rue des Payens, n°s 12 et 14.

S'adresser à M. GIRARD, propriétaire à Saumur. (162)

A VENDRE

Bon PIANO DROIT d'occasion.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un très-bon et très-beau

BILLARD, dans le nouveau genre. S'adresser à M. MARTIN-LEMOINE, rue Royale, sur les Ponts. (619)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-AGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT: 3 FR. (286)

VIN ANTI GOUTTEUX & ANTI RHUMAL

ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1855

(DE COLCHIQUE DU CODEX)

DE A. D'ANDURAN MÉDECIN PH^{EN}

SPÉCIFIQUE CERTAIN CONTRE LA GOUTTE ET LE RHUMATISME, DONT L'EFFICACITÉ EST ATTESTÉE PAR UN GRAND NOMBRE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINS DE TOUTE LA FRANCE.

PRIX DU FLACON 10 F^{cs}

DU MÊME AUTEUR

EMPLÂTRE DIAPALME A L'ACONIT CAMPHRE

CONTRE LES IRRITATIONS DE POITRINE ET DE LA VESSIE. LA COQUELUCHE ETC. LE RHUMATISME, LE LOMBAGO LE TORTICOLIS ETC. PRIX DU ROULEAU 1 F²⁵

Dépôts: à Saumur, chez M. PERDRIAU, ph.; à Cholet, chez M. ENON, ph.; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph. (608)

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N° 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON: 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-recherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

JOURNAL ENCYCLOPEDIQUE ILLUSTRÉ

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

DES CONNAISSANCES HUMAINES

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS, D'ARTISTES, D'HOMMES DE LETTRES, ETC. paraissant tous les Jundis depuis le 26 février.

SOUS LA DIRECTION DE B. LUNEL,

Membre de l'Académie Impériale des Sciences de Caen, etc.

L'ouvrage formera SIX VOLUMES, très-grand in-8° à deux colonnes, contenant la matière de plus de soixante volumes in-8°. Il contient, en outre, chaque semaine, une Revue des Sciences.

PARIS,

6 fr. par an.

ON S'ABONNE

A LA LIBRAIRIE HISTORIQUE ILLUSTRÉE,

22, rue Neuve-Saint-Augustin;

Dans les départements, chez tous les Libraires.

DÉPARTEMENTS,

8 francs par an

(Franco par la poste).

ABONNEMENTS PAS DE PRIME, MAIS DEUX NUMÉROS PAR MOIS AU LIEU D'UN BUREAUX A PARIS

Rue Ste-Anne, 64.

Un an, 6 mois.
PARIS 15f. 8f.
DÉPARTEMENTS. }
Corse, Algérie } 18f. 10f.
Étranger, selon le tarif postal.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

Envoyer franco au Directeur un bon de poste ou sur Paris, ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries.

(Journal des Dames et des Salons. — 4^e ANNÉE. — Sous le patronage de M^{me} la comtesse DASH)

Est le seul journal du genre auquel son immense succès en France et à l'étranger ait permis d'offrir à ses abonnées, sans augmentation de prix, DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'un. Elle publie PAR AN 24 numéros grand in-8°, édition de luxe, rédigés par les sommités de la littérature, 24 gravures de modes colorées, dessinées par M^{me} Héloïse Leloir; 15 Planches de Broderie par nos premiers dessinateurs en ce genre; — 15 Planches de Patrons de Robes, Manteaux, Chapeaux, Vêtements d'Enfants; — Plusieurs Planches colorées de Tapiserie, Filet et Crochet; — environ 40 Morceaux de Musique pour Chant et Piano; — et une multitude de Travaux de Dames en Tapiserie, Filet, Crochet, Tricot, etc.

A PARTIR DU 1^{er} OCTOBRE, elle commencera

MAURICE ROBERT

GRANDE NOUVELLE en 1 vol. in-8°, par

M^{me} LA Ctesse DASH.

Pu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,